

## Visite des personnes protégées en EHPAD

Par Boucle d'or, le 11/06/2021 à 22:20

Bonjour,

Ma mère a été placée en EHPAD et les co-tuteurs (2 de ses enfants)? qui sont en litige avec un autre frère, ont demandé à l'infirmière cadre de l'EHAPAD, de limiter les visites de ce frère alors que sa relation avec ma mère est correcte. Il n'y a aucune injonction du juge, les co-tuteurs n'ont ils pas abusé de leur rôle ?

Merci pour votre réponse.

Par Tisuisse, le 12/06/2021 à 08:41

Bonjour,

L'HEPAD n'a pas à obtempérer sur ce point en l'absence d'un jugement du JAF dans ce sens.